

M. P. 10101

Demanda D'un Brevet D'Invention De
quinze ans Pour un Moulin à Café perfectionné
par Association Pengot pour manufacturer le
Café moulu par M. Coste et M. Dubel.

M. P. 10101 Descriptif

Ces Brevets modifications générales avons approuvé
à nos motifs à Café molins le privilège ecclésiast.
Économique, générales avons révoqués, les provisions à
la loi.

Les Caractères particuliers qui Distinguent le moulin
à Café, objet de la présente demande, sont réunis les
perfectionnements suivants, généraux allant de suite en suite
sans les figures de l'Étalon.

La figure 1^{re} est une Machine, ou moulin à Café, dont
le frottement des pierres est de papier, et dont le bœuf est
attaché qui réunir les deux pierres frotteuses de la machine, est un frotte-
ment.

La figure 2^e est une pierre, verticale, de la machine, approuvée
avec travers. La figure 3^e est un Plan, ou coupe, en perspective
des deux parties de la machine, de la figure 1^{re}, pour découvrir le
N^o 1^{er} Perfectionnement. La Crème A est en bois, d'une seule pierre
rond, et Collé sous le Chapeau B du moulin à Café. La
Crème, et le Chapeau sont réunis ensemble après leur
réunion. Comme cela figurant réunis, est à faire
indivisiblement, et d'une manière par laquelle la figure 1^{re}
qui se trouve ainsi réunie, réunie d'une seule et la dernière
à bas de, voir le plan de la figure 2^e de la figure 3^e.

Comme le bois Crème est également à faire d'une manière
parfaitement rigide le support F qui se trouve réunie par
quelques vis et bois GG traversant et reliant, même toute la
Chapeau B de la boîte.

Observation. La Crème, en bois A pourra être remuée, soit
dans la Crème, en perspective, soit dans la Crème, en, telle manière,
soit d'une Crème, en, avec, immuable, sans de la Crème dans le bois.

M. P. 10101

M. P. 10101
M. P. 10101
M. P. 10101

W

montage de l'avis, établissant l'obligation et l'importance
indivisible. De l'avis dans le journal des lois, dans les
bulletins et dans les autres ouvrages de l'administration.
Monsieur le Ministre des finances les a approuvés, les a
et les a des autres ministres par un décret, de ces mêmes
ministres.

Paris le 4 oct 1846.
Auguste Guichard

Vu pour être annexé au Journal
de l'avis par le 1^{er} Décembre 1846
par le Ministre des finances
Monsieur le Ministre des finances
Monsieur le Ministre de l'agriculture
Monsieur le Ministre de la marine

W

pour être annexé
au Journal de l'avis
par le Ministre des finances
Monsieur le Ministre des finances

W



de papier, pour le 1^{er} Décembre 1850
 par le Citoyen Pequet,
 de la Ville de Paris.
 O. Pequet
 Invention de la Presse à Papier

